

A Chanverrie, le 23 mars 2023

Objet : Commission permanente

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion de la commission permanente du Pays de Mortagne qui se déroulera :

**Le mercredi 29 mars 2023
à 16h00
Au siège du Pays de Mortagne**

Ordre du jour :

1. Présentation du budget 2023
2. Signature de l'avenant n°3 à la convention de maîtrise foncière avec la Commune de La Gaubretière et l'EPF de la Vendée
3. Signature de la convention particulière d'accès aux services de GéoVendée

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

